

MODALITÉS D'ÉCHANGES DE DOCUMENTS POUR LES RÉSEAUX DE BIBLIOTHÈQUES

LE BIBLIOPÔLE
Juin 2020



I. QU'EST-CE QU'UNE PLATEFORME DOCUMENTAIRE ?

La plateforme documentaire est une réserve de documents dont dispose un réseau de bibliothèques.

Elle est alimentée par le BiblioPôle et peut l'être également par le réseau de bibliothèques. Les collections présentes sont disponibles pour les bibliothèques du réseau.

Installée en un point du réseau et majoritairement dans un espace dédié, elle peut également intégrer complètement la collection d'une bibliothèque dépositaire ou d'une médiathèque « tête de réseau ».

Elle permet une meilleure gestion des collections tout en proposant une offre au plus près des demandes des usagers.

II. QUELLES SONT LES MODALITÉS D'ACCÈS À UNE PLATEFORME ?

Le BiblioPôle dépose à la création un nombre de documents qui varie en fonction de la typologie du réseau. Ces documents sont renouvelés en partie une à deux fois dans l'année.

Les documents de la plateforme peuvent appartenir en partie au réseau et avoir été notamment

acquis grâce à la prime réseau accordée par le BiblioPôle.

Les bibliothèques du réseau viennent s'alimenter régulièrement en documents selon le mode de fonctionnement mis en place par le bibliothécaire du réseau.

III. POUR QUI ?

Les plateformes sont proposées pour les réseaux de bibliothèques, selon leur typologie :

- Réseau de bibliothèques de type M = 5 à 8 bibliothèques conventionnées
- Réseau de bibliothèques de type L = 9 à 14 bibliothèques conventionnées
- Réseau de bibliothèques de type XL = 15 à 20 bibliothèques conventionnées
- Réseau de bibliothèques de type XXL = 21 bibliothèques et + conventionnées

IV. COMMENT ÇA MARCHE ?

• Le local

Il peut être situé :

- dans la médiathèque-tête de réseau ou adossé à celle-ci
- dans un autre lieu du territoire de l'EPCI ou de la commune nouvelle.

Le local peut être partagé avec d'autres activités, comme par exemple la salle d'équipement des documents, l'espace de convivialité d'une équipe... Cependant, il doit être accessible, la circulation des chariots de livres doit y être facile ainsi que le transport des documents jusqu'aux véhicules. L'espace doit être suffisant pour procéder au prêt et au retour de plusieurs dizaines de livres, au rangement et renouvellement régulier du fonds. La plateforme doit être agréable, elle doit disposer de préférence d'un éclairage naturel.

À titre indicatif, un réseau peut faire le choix de ne pas avoir de local dédié (voir l'exemple du réseau de Mauges-sur-Loire).

• Les moyens matériels

La plateforme doit pouvoir bénéficier de rayonnages, de caisses pour le transport des documents, de chariots à tablettes, d'un ordinateur et d'un véhicule si besoin.

• La mise en place initiale

Le BiblioPôle alimente la plateforme d'un dépôt de documents correspondant au nombre de bibliothèques conventionnées du territoire et de leur typologie. Il est aussi tenu compte du nombre d'ouvrages se trouvant dans les bibliothèques du territoire.

À titre indicatif, la quantité de documents déposés par le BiblioPôle pour une circulation via une plateforme est variable (actuellement entre 3000 et 12 000 documents selon les plateformes).

• Le fonctionnement courant

Le BiblioPôle envisage 1 à 2 renouvellements des documents de la plateforme par an. Le rythme de prêt et de retour des documents des bibliothèques à la plateforme est fixé par ailleurs, selon le mode de fonctionnement interne de la plateforme.

• Gestion informatique

Les documents déposés sur la plateforme par le BiblioPôle sont prêtés informatiquement à la plateforme (compte unique). Les notices sont transférées informatiquement. Les documents sont ensuite prêtés aux bibliothèques du réseau, via le SIGB de la plateforme.



Il n'existe pas un modèle unique de plateforme. Chaque réseau adopte le mode de plateforme qui lui convient en fonction de ses besoins, de ses attentes. Dans le cadre d'un projet, il est possible d'innover tout en s'inspirant des exemples de plateformes existantes (cf fiches complémentaires).

Pour tous renseignements sur ce sujet, contacter :
Anne Deschennes, cheffe de l'Unité Offre et Circuit Documentaire
a.deschennes@maine-et-loire.fr

Le BiblioPôle
ZI La Croix Cadeau
5, rue Paul Langevin
49240 AVRILLÉ
Tél. : 02 41 33 03 20

<https://bibliopole.maine-et-loire.fr>